

Très chère expérimentalienne, très cher expérimentalien,

Très chère nouvelle expérimentalienne, très cher nouvel expérimentalien,

SI TU ES UN·E « ANCIEN·NE » et que tu as choisi de te réinscrire au Lycée Expérimental, la rentrée pour toi aura lieu le **le lundi 9 septembre** à partir de 8 heures.

Pendant que le CE constituera les groupes de base, nous nous organiserons pour remettre le lycée en état de fonctionnement

A midi, auberge espagnole : amenez de quoi manger et partager !

L'après-midi, nous nous réunirons en Groupe de base de 13h30 à 15h pour réfléchir à l'accueil des nouveaux. De 15h à 17h : décoration ou préparation d'une saynète pour l'accueil des nouveaux.

Si tu es déjà sur Saint-Nazaire entre le 3 et 6 Septembre, tu peux t'inscrire pour des entretiens, organiser des RCE... sur les temps d'après-midi.

SI TU ES UN·E « NOUVEAU·ELLE » et que tu as choisi de venir t'inscrire au Lycée Expérimental, la rentrée pour toi aura lieu **le mardi 10 septembre** à partir de 8h00.

Un accueil sera prévu par les ancien·ne·s élèves et les Membres de l'Équipe Éducative. A 8h30, une présentation conviviale débutera au hangar.

POUR TOUS·TES, quelques petits rappels : le Lycée ouvre ses portes dès 7h45 ; les ateliers débutent à 8h30 ; les repas doivent être pris le matin avant 8h30 (les repas complets – entrée / plat / dessert – sont à 2,50 €, les « plats uniques » sont à 1,60 € de même que les sandwiches). Il y a la possibilité d'avoir le choix entre un repas omnivore ou végétarien.

Ci-joint le descriptif des ateliers du matin pour les deux premières quinzaines. Il te faudra en choisir un à chaque fois.

À très bientôt donc et bon été à tous et toutes !

IMPORTANT BOURSES

Merci de joindre à votre dossier d'inscription la notification de bourses.

Pour tous les boursiers, prière de demander à votre ancien établissement d'effectuer le transfert de votre dossier de bourse au Lycée Expérimental.

**LYCEE EXPE-
RiMENTAL
DE SAINT
NAZAIRE**

Vous devrez dès la rentrée rencontrer les membres de l'équipe éducative en charge des bourses et vous munir obligatoirement d'un RIB et de tout document susceptible d'être ajouté à votre dossier 2018-2019.

IMPACT DE LA SUPPRESSION DE 2 POSTES (sur l'organisation et la formation proposée au lycée)

L'équipe éducative se voit contrainte de décaler la rentrée des élèves d'une semaine afin de réorganiser l'année scolaire avec deux collègues en moins suite à la décision du rectorat de supprimer 2 postes.

Suppression de la spécialité Cinéma-Audiovisuel

Suppression de la spécialité Musique

CALENDRIER A L'ANNÉE

Nous attirons votre attention, à vous élèves et à vos représentants légaux, sur le fonctionnement cogéré du lycée. Vous, les élèves, êtes les premiers interlocuteur·rices et acteur·rices quant aux démarches administratives à effectuer lors d'un parcours scolaire.

Nous vous rappelons donc ces dates importantes :

- **Première semaine de septembre : Assurance Scolaire.** Nous vous rappelons que cette assurance est nécessaire à votre inscription. Merci de nous remettre une attestation le plus rapidement possible.
- **Septembre : Bourses / Adhésion à l'AOSLE*/Inscription Pass Culture** (vous pouvez dès à présent vous renseigner et créer un compte utilisateur sur epassjeunes-payasdelaloire.fr)
- **Novembre-décembre : Inscription aux épreuves du bac**
- **Dès janvier : Inscription post-bac**
- **Avril : envoi des dossiers de réorientation**

C'est à vous de vous saisir de ces dossiers, et toutes ces informations seront rappelées à chacun·e en groupe de base ou groupe ECCO.

*AOSLE (Association de Oeuvres Sociales du Lycée) : l'adhésion est de 2 euros. Cette association permet de compléter les budgets de sorties et voyages organisés au lycée et vous permet de bénéficier de prêt d'argent sous conditions si vous êtes dans l'embarras.